

Communiqué de presse

Un premier bilan positif pour la 2ème phase de réorganisation des fréquences TNT en faveur du Très Haut Débit Mobile

Maisons-Alfort, le 21 novembre - Des interventions ont eu lieu cette nuit pour réaménager les fréquences de la TNT en Corse et sur la Côte d'Azur. Elles ont concerné les émetteurs les plus importants de ces régions et se sont déroulées avec succès. En effet, à 11h, près de 85% de la population touchée par ces réaménagements disposait de nouveau de la totalité des chaînes de la TNT.

Les opérations, menées en lien avec le CSA et les diffuseurs, continuent ce jour et jusqu'à vendredi, date à laquelle l'ensemble des réémetteurs de la TNT auront été réaménagés. Au total, 103 fréquences sont concernées avec plus de 1 150 000 personnes touchées par cette deuxième phase.

L'ANFR met à disposition du public une carte permettant de visualiser l'évolution des zones déjà réaménagées et celles où des travaux sont encore en cours (cf. annexe).

Pour récupérer l'intégralité des chaînes de télévision, les téléspectateurs peuvent d'ores et déjà faire une recherche des chaînes sur les zones en vert sur la carte. En revanche, il faut attendre la fin des travaux pour procéder à la manipulation sur les zones en orange.

Ce grand projet national permettra de **transférer des fréquences TNT vers le Très Haut Débit Mobile** (la 4G et plus tard, la 5G) pour améliorer la connectivité sur tout le territoire national, notamment dans les zones rurales. Il se déroule sur 13 phases et concerne plus de 3 400 fréquences, d'octobre 2017 à juin 2019. La prochaine phase - la phase 3 - aura lieu le **23 janvier 2018** et concernera la Nouvelle-Aquitaine et une partie des Pays de la Loire.

L'ANFR met à disposition des téléspectateurs des plateformes d'information, connues du grand public et déjà utilisées pour le passage à la TNT HD, afin de les aider à réaliser la recherche des chaînes sur leur téléviseur :

Le site Internet

www.recevoirlaTNT.fr

- Des fiches explicatives de la recherche de chaînes par marque de téléviseur
- Une vidéo « tutoriel » qui explique toutes les étapes de la recherche de chaînes

Le centre d'appel

0970 818 818

- Ouverture exceptionnelle du centre d'appel jusqu'à 22H le jour des réaménagements
- Des téléopérateurs qui accompagnent le téléspectateur dans la manipulation de recherche de chaînes

Des aides financières à destination des téléspectateurs et des gestionnaires d'immeuble

Si des difficultés de réception persistent, des aides financières peuvent être accordées sous certaines conditions :

- aux téléspectateurs : de 120 à 250 euros TTC maximum pour adapter l'antenne de réception ou passer à un mode de réception alternatif ;
- aux gestionnaires d'immeuble : 500 euros TTC maximum pour réaliser des travaux sur l'antenne collective.

Toutes les informations sur www.recevoirlatnt.fr .

Retrouvez l'ensemble des supports de communication de la campagne :
<http://www.recevoirlatnt.fr/presse/les-kits-de-communication/>

Contact presse :
Lou Paradis // Lou.paradis@anfr.fr // 01 45 18 72 07 - 06 80 14 61 00

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



TOUS À NOS POSTES!
POUR CONTINUER À RECEVOIR LA TNT

ANNEXE

Carte des zones réaménagées et en cours de réaménagement

ETAT DES TRAVAUX DE REORGANISATION

ZONE PACA



ETAT DES TRAVAUX DE REORGANISATION

ZONE CORSE

